

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION RESTAURATION SCOLAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2018

Présents :

Mairie : Mme LAJOUX et M. COUTABLE

CONVIVIO : MM. HAUCHECORNE (responsable de secteur), SODJI (diététicien) et BRUNEAU (chef cuisinier)

Ecoles : /

Associations de parents d'élèves : Mmes BOUBNAD, BRAULT, DELESTRE, JEAN, M. TOURNE

Absents excusés : MM. MATHIEU, GUILLER, BOULAY, Mmes ORCHILLES, PIERRE, POURCELOT

RETOUR SUR LA DERNIERE COMMISSION (03/04/2018)

ALSH été 2018

Mme LAJOUX indique qu'il y a eu un bon partenariat entre la restauration et l'ALSH sur cet été 2018 qui s'est très bien déroulé.

Encadrement de la pause méridienne

Depuis la rentrée, un nouvel encadrement est proposé sur le temps de la pause méridienne. En écoles maternelles, 2 ATSEM sur 4 sont présentes par rotation selon le jour de la semaine (2 agents étant en journée avec coupure) ; elles sont complétées par 2 animateurs de la CCTVI et du personnel d'entretien en renfort. En écoles élémentaires, 2 animateurs sont désormais présents et sont complétés par 2 agents communaux.

Mme LAJOUX précise que les agents communaux recrutés depuis la rentrée sont en période d'essai avec des contrats jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Mme BOUBNAD interroge sur le maintien de 4 encadrants sur la pause méridienne en élémentaire des Gués et fait part de l'incident survenu avec une élève la semaine passée (suite chute et blessures aux genoux, difficultés à joindre les parents et manque d'encadrants pour gérer cette situation). Elle demande ce qu'il en est de la réduction de la cour de récréation, et donc de la surface de surveillance des enfants, testée en fin d'année scolaire 2017/2018.

M. TOURNE regrette que cette situation évoquée par le passé en conseil d'école n'ait pas évolué et que des difficultés soient toujours rencontrées. Il demande si les agents ont été formés aux procédures sur cette pause méridienne.

Mme BOUBNAD fait part du souhait de l'APE des Gués que des évolutions soient mises en place afin d'avoir une pause méridienne plus sécurisée.

Mme LAJOUX confirme que le nombre d'encadrants est toujours de 4 pour l'élémentaire des Gués avec 2 agents normalement présents en permanence dans la cour à partir de 13h.

M. COUTABLE précise, concernant la surface de la cour, que la cour et le plateau sportif sont finalement laissés en accès aux enfants afin d'un côté, de ne pas compliquer l'accès aux sanitaires de l'école, et de l'autre, de ne pas priver les enfants des terrains de basket et handball/football. S'agissant des agents recrutés depuis la rentrée, les procédures applicables sur le temps de pause méridienne ont bien sûr été présentées mais qu'entre la théorie et la pratique, on peut se retrouver dans une situation difficile à gérer avec un manque d'automatisme. Par ailleurs, les listings de coordonnées téléphoniques des parents sont désormais disponibles auprès des encadrants avec la trousse de pharmacie.

Mme LAJOUX indique d'un nouveau test sera proposé dès le jeudi 27 septembre afin d'avoir en permanence 2 encadrants dans la cour de récréation mais 1 seul dans la salle de restaurant.

Journée du mercredi

Avec le retour à 4 jours d'école, la pause méridienne du mercredi est redevenue un temps géré par la CCTVI.

CONSULTATION DES MENUS (SEMAINES 40 à 52)

Il y aura 3 repas à thèmes sur l'année 2018/2019 autour des saveurs des îles de la Martinique, l'Indonésie et Madagascar.

Par ailleurs, CONVIVIO s'associe une nouvelle fois au partenariat autour du « Grand Repas » le 18 octobre prochain (porté par l'association Tours cité internationale de la gastronomie en Val de Loire). Ce repas unique partagé à l'échelle de la Touraine et du Val de Loire sera adapté au maximum aux enfants afin de ne pas connaître le gaspillage vu par le passé lors de cette action.

S'agissant des autres animations, M. COUTABLE précise que les directions d'école seront sollicitées afin qu'elles fassent part de leurs souhaits en matière d'animations pédagogiques et/ou de repas à thèmes.

M. SODJI informe de la mise en service au 1^{er} octobre d'une plateforme Internet « Click & Miam » par CONVIVIO qui sera accessible pour chaque parent (avec création d'un compte). Cette plateforme permettra d'accéder aux menus et à diverses actualités. Une communication sera faite auprès des parents très prochainement.

Mme DELESTRE interroge sur le peu de présence du logo « producteurs locaux » sur les menus proposés.

M. SODJI répond qu'il y a des oublis.

M. HAUCHECORNE ajoute que le listing des fournisseurs locaux sera fourni car il n'est fait mention sur les menus que de deux fournisseurs, alors qu'il y en a davantage.

Après échanges avec les associations de parents d'élèves, plusieurs adaptations sont prises en compte sur les menus des prochaines semaines.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Mme BOUBNAD indique qu'elle a eu quelques retours de nouveaux parents faisant part d'un manque de choix en fin de service en élémentaire. Il a été rappelé le fonctionnement avec un ordre de passage des classes différent selon les jours de la semaine.

Mme DELESTRE interroge sur l'augmentation des tarifs au 1^{er} septembre 2018.

Mme LAJOUX répond qu'il s'agit d'une augmentation de 2% correspondant au coût de la vie.

Mme DELESTRE fait part du regret de plusieurs parents sur la maternelle du Moulin ne pas avoir 5 éléments sur l'ensemble de la semaine, et souhaite connaître le coût de ce 5^{ème} élément.

Mme LAJOUX rappelle qu'il s'agit d'un choix de la municipalité dans le cadre du contrat avec CONVIVIO, cela représentant quelques centimes par repas.

M. SODJI ajoute que la mise en place de 4 éléments en maternelle permet de réduire fortement le gaspillage. Cela se fait dans le respect de l'équilibre alimentaire du repas et des besoins nutritionnels des enfants.

Mme DELESTRE indique que les 4 éléments qui s'appliquent aussi le mercredi pour les maternelles et les élémentaires doivent tenir compte du fait qu'avec le retour de l'ALSH sur l'ensemble de la journée, les enfants se dépensent davantage en activités, par rapport au temps de classe auparavant.

Mme JEAN fait part de bons retours sur les goûters. Il n'y a pas de soucis de quantité signalés.

Mme BOUBNAD indique que l'école et l'APE organiseront leur « Marché des Lutins » le vendredi 21 décembre, veille des vacances de Noël. Elle sollicite auprès de CONVIVIO le prêt de matériels et la confection d'un chocolat chaud.

M. BRUNEAU répond qu'il fera au mieux afin de répondre aux besoins pour cette manifestation.

Mme BOUBNAD fait part des remerciements de l'APE des Gués pour la participation de CONVIVIO à la dernière fête des écoles des Gués en juin.

Mme LAJOUX informe les membres de la commission qu'une réflexion est en cours pour tester la mise en place de repas végétariens avant la fin du contrat avec CONVIVIO (prévue à l'été 2020).

La prochaine commission se tiendra le **mardi 11 décembre 2018 à 19h (site des Varennes)**.

Fin de la commission à 21h00